



Procès-verbal de la Réunion du Comité Directeur du 3 octobre 2022

Présents : René COGNET, Dominique PEYRAMAURE, Armand SALOMONOVITCH, Max MUSSARD, Gérard VRAIN, Jacques DEVIGNE, Jean-Noël MILOR

Invité : Arnaud BLANC

Excusés : Marcel LLOPIS, Yvon BARBOU

1) Point sportif (fait par Arnaud BLANC) :

- Pour toutes les catégories, les joueurs devront faire 4 matchs par journée.
- Arnaud propose que le club essaie de faire rentrer un peu d'argent dans ses caisses, grâce à des plateaux repas, par exemple achetés 12 € et revendus 17 €.
- Il y aura, normalement, 4 équipes engagées :
 - une en 3B D4
 - une en Jeu de Série D5
 - une en Jeu de Série D4
 - une en 5 Quilles D2 (pour cette catégorie, à la date du 3 octobre, une seule équipe inscrite : à voir au 9 octobre !).
- Pour l'inscription, le club verse 30 € par équipe à la Ligue.

2) Achats à prévoir :

- Ok pour acheter une liste de produits (présentée en réunion) nécessaires au bon fonctionnement de la machine à nettoyer les billes
- Ok aussi pour l'achat de 6 queues
- Ok aussi pour changer les tapis des deux 3,10 et d'un 2,80 (le n° 5).

3) Nettoyage table et billes :

Il est rappelé à tous les membres du club qu'il est obligatoire de nettoyer ses billes, ainsi que le tapis, après chaque entraînement ou match (selon écriteau déposé sur chaque table).
En outre, merci de ne pas mélanger les billes, en particulier lors du nettoyage en machine : une boîte de billes est affectée à chaque table.

4) Finances :

- En Annexe 1, vous trouverez les dispositions financières applicables (mise à jour d'Octobre 2022). Vous noterez, en particulier, que la cotisation des féminines et des moins de 25 ans est passée de 150 € à 100 €.
- Vous trouverez aussi, en Annexe 2, le Budget 2023.

5) Communication :

Il est envisagé une Opération Portes Ouvertes. Elle devrait se dérouler aux Halles un samedi après-midi. Le flyer d'accueil au club est à remettre à jour ; il devra, en outre, tenir sur un format A5 recto-verso. Quelques affiches pour les commerçants sont aussi à prévoir. Pour le flyer et les affiches : action François GUILLEBOT.

6) Boîte à idées :

La création d'une Boîte à idées, à l'intérieur de notre salle, a été actée : elle permettra aux membres de faire des suggestions, de poser des questions, de soulever des problèmes, ... Max MUSSARD se charge de la réalisation de cette boîte. Un mail général devra être envoyé avant chaque Réunion du Comité Directeur afin de rappeler aux adhérents la possibilité d'utiliser cette boîte. Il est évidemment aussi toujours possible d'émettre une suggestion, de soulever un problème, par mail à l'attention de Jean-Noël MILOR (jean-noel.milor@wanadoo.fr), secrétaire-adjoint.

7) Projet de fusion avec OBC (La Source) :

Rien de nouveau à signaler.

8) Prochaine réunion du Comité Directeur :

Elle est fixée au **Mardi 15 novembre 2022, 17h00.**

9) Prochaine Assemblée Générale :

Elle est fixée au **Vendredi 9 décembre 2022, 17h00.**

Le Président
René COGNET

Mise à jour d'octobre 2023

Ce document récapitule les dispositions financières appliquées par l'AMBO, en complément des dispositions en vigueur au niveau de la LBCVL et du CDBL. Elles seront renouvelables par tacite reconduction annuelle sauf modifications décidées et acceptées par le Comité Directeur de l'AMBO.

Tout remboursement devra faire l'objet d'une demande (annexe 1) formalisée et transmise avec justificatifs au Président pour le trésorier. Après contrôle de la conformité de la demande avec les « dispositions financières » du club, celui-ci remboursera le joueur. En cas de désaccord, le Bureau (Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier) du club tranchera.

Les comptes de l'AMBO sont déposés au CIC place du Martroi à Orléans (45000).

DIVERS RAPPELS

- Des entreprises ou collectivités, « pro », peuvent devenir adhérentes. Et le club peut organiser des « soirées privées ». Les tarifs liés à ces 2 possibilités (pro et soirées privées) sont à retrouver sur le site internet du club.
- Le comité CDBL, peut prendre en charge,
 - ❖ L'organisation de tournois nationaux ou de finales par équipe à hauteur de 250 € ou individuelles pour 500€.
 - ❖ Les équipements informatiques (à hauteur de 60% dans la limite de 400€)
 - ❖ L'achat de coupes (pour le challenge des vétérans et le challenge Louis Foulon)
- Tout adhérent peut inviter occasionnellement et gratuitement un joueur n'appartenant pas au club.
- Tout licencié FFB peut venir jouer occasionnellement et gratuitement au club
- Les billards « Français » peuvent être loués à l'heure pour un prix de 10 €, toute heure commencée étant due. Aucune location à l'heure pour les « blackball ». Ces recettes doivent être notées sur l'annexe 3

INVESTISSEMENTS

Tout investissement supérieur à 1000 € non inscrit dans le budget accepté en AG, devra être décidé par le Comité Directeur. En dessous, accord du Bureau (président, secrétaire, trésorier).

A – Billard « CARAMBOLE »

1 - COTISATIONS

L'adhésion au club est de 210 € pour l'année (de début septembre à fin août) pour les Adultes Masculins. Pour les Femmes et les « Jeune » (moins de 21 ans, étudiants de moins de 25 ans), elle est de 100 €.

Une cotisation de 100 € est due pour les licenciés d'autres clubs, qui viennent adhérer à l'AMBO.

A compter du 1 janvier, les adhésions seront diminuées selon le tableau ci-dessous :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet*	Aout*
A. Masculins	180	165	150	135	110	95	60	45
Féminines et jeunes	60	60	50	45	40	35	30	30

* Gratuit si adhésion au club et versement de la cotisation annuelle

Rappelons qu'un reversement a lieu ensuite aux organes de la fédération : voir montants ci-dessous :

En Euros	Reversement	Part FFB	Part Ligue	Part Comité
Adultes	60	45	13	2
Découvertes	38	28	8	2
Jeunes – 21 ans *	24	9	13	2

*1^{ère} prise de licence d'un jeune de moins de 21 ans (charge au club de répercuter et remboursement en fin d'année par CDBL)

2 - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE REPAS DES JOUEURS

Aucun remboursement de frais kilométriques et de repas lors de rencontre à l'AMBO, sauf en cas de journées complètes, le repas est prix en charge au tarif club.

❖ **Compétitions par équipes Vétérans**

- ⇒ Les frais kilométriques seront remboursés selon le barème AMBO (**annexe 2**), limité à 1 véhicule par équipe. Aucun remboursement ne sera fait pour toute commune de l'Agglomération (Carambole, Saran, St Denis en Val)
- ⇒ Les frais de repas seront plafonnés à un montant de 12 € par joueur (donc limités à 4).
 - ➔ Demande(s) de remboursement à intégrer dans l'annexe 1 avec justificatifs

❖ **Compétitions par équipes Autres (exemple : Challenge Foulon, Coupe de France)**

- ⇒ Les frais kilométriques seront remboursés selon le barème AMBO (**annexe 2**), ou à **0.30 cts hors barème AMBO**. Aucun remboursement ne sera fait pour toute commune de l'Agglomération (Carambole, Saran, St Denis en Val)
- ⇒ Les frais de repas seront plafonnés à un montant de 12 € par joueur.
 - ➔ Demande(s) de remboursement à intégrer dans l'annexe 1 avec justificatifs

Pour les « extérieurs » invités dans les équipes d'Orléans, il sera remboursé les frais de repas à hauteur du plafond de 12 € et les frais de route lorsque la compétition se déroule à Orléans.

❖ **Compétitions Individuelles**

Tout remboursement de frais éventuels, hors de la région nécessitera un accord préalable du Bureau.

- ⇒ Les frais kilométriques seront remboursés selon le barème AMBO (**annexe 2**), ou à **0.30 cts hors barème AMBO**. Aucun remboursement ne sera fait pour toute commune de l'Agglomération. (Carambole, Saran, St Denis en Val)
- ⇒ Les frais de repas ne seront remboursés qu'en cas de « journées entières » et plafonnés à 12€.
 - ➔ Demande(s) de remboursement à intégrer dans l'annexe 1 avec justificatifs

3 - REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ARBITRES

Pour les compétitions organisées à l'AMBO, les repas des arbitres du club ou d'autres clubs venus les aider seront remboursés par le club au coût réel.

4 – REMBOURSEMENT DES FRAIS DES DIRIGEANTS

La représentation du club aux réunions FFB, Ligue, Comité ou toute autre réunion décidée par le Bureau, donnera lieu au remboursement des frais kilométriques selon barème AMBO, ou 0.30 cts du KM si hors barème.
Et à celui des frais des repas au coût réel, sauf si prise en charge par la structure organisatrice.

5 – DISPOSITIONS PARTICULIERES

En cas de compétition spécifique, le Bureau pourra décider un remboursement « particulier ».

Les Péages d'autoroutes pourront être remboursés à titre exceptionnel lors de déplacement par équipe avec l'utilisation à plusieurs d'un seul véhicule. Pour des déplacements autres, toute demande devra être faite préalablement au Bureau.

Les commandes liées au Bar, entre autres les commandes de boissons seront faites par les responsables du bar, désignés par le CA qui valideront la facture avant de la passer au Trésorier pour paiement.

7 – UTILISATION DE LA CAISSE

Toute dépense ou recette en espèces doit être inscrite sur la fiche prévue à cet effet (annexe 3) avec explication de l'opération et justificatifs joints. Cette fiche sera ensuite comptabilisée manuellement.

B - BLACK BALL

1 - COTISATIONS

Idem Carambole. L'adhésion au club est de 210 € pour l'année (de début septembre à fin août) pour les adultes masculins. Pour les femmes et les jeunes, elle est de 100 €. Elle fera l'objet des mêmes réductions à partir du mois de janvier.

2 - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE REPAS DES JOUEURS

Aucun remboursement.

ANNEXE 1

AMBO NOTE DE FRAIS OU DEMANDE DE REMBOURSEMENT

NOM		PRENOM	
------------	--	---------------	--

FRAIS KILOMETRIQUES

DATE	NATURE DE LA COMPETITION	LIEU	KM

REPAS

DATE	NATURE DE LA COMPETITION	LIEU	MONTANT PAYE	Nbre de personnes

AUTRES

DATE	LIBELLE	MONTANT PAYE

Signature

TRESORIER

Kms remboursés		Signature Trésorier	
Repas remboursés			
Autres remboursés			
Total			
Chèque numéro		Espèces	
Numéro enregistrement comptable			

LISTE des CLUBS du DEPARTEMENT
avec FORFAIT REMBOURSEMENT des FRAIS KILOMETRIQUES

Nom	Adresse	Ville	Téléphone	Mail	Frais Kilo- métriques
BEAUGENCY	BCB Maison des Assoc. Allée Pierre de Ronsard	45190 Beaugency	02 38 44 07 94	Billardclubbalgentien @sfr.fr	18 €
BRIARE	BCB Château de Trousse BARRERE – 2eme étage	45250 Briare	0964258423	Billardclubbriarois @wanadoo.fr	52 €
CARAMBOLE ORLEANS	Salle de la Boliere Rue H Pioncaré	45100 ORLEANS	0238635173	Orleans.carambole @club-internet.fr	0
COURTENAY	ABC 2 rue de l'esplanade	45320 Courtenay	0238970362	Avenir-billard-club @orange.fr	65 €
EPIEDS	ASEB Gymnase Sportif Chemin des Mécontents	45130 Epieds en Beauce	0238742531	Epieds.billard @orange.fr	18 €
JARGEAU	ABJ 23 rue de l'Echo	45150 Jargeau	0238599496	Abjargeau @orange.fr	13 €
MONTARGIS	BCA Parc de Chaumont 8 rue de Chaumont	45120 Corquilleroy	0238981681	Bcam-montargis- billard@laposte.net	48 €
PITHIVIERS	AMBP Le préau 8 rue des Chardons	45300 Pithiviers	0238304554	Pithiviersambp3 @gmail.com	28 €
SARAN	USM Saran Billard 157 allée Jacques Brel	45770 Saran	0238733278	Usmbillardsaran @sfr.fr	0
St DENIS en VAL	BCSDV Billard Club Village sportif 165 rue de Bourgneuf	45560 St Denis en Val	0238649085	Billardsdv @wanadoo.fr	0

FEUILLE DE CAISSE

Gérard est chargé du suivi du Bar et de la Caisse et donc de l'essentiel des espèces. Ils perçoivent tout ce qui est lié au Bar (boissons, café, autres) sans les inscrire et enregistrent sur la feuille ci-dessous les autres recettes (Gants, Bleus, Parking) ou dépenses (voir ci-dessous la liste non exhaustive). Les "tickets de caisse" doivent être joints à la présente fiche.

RECETTES ESPECES

Date	Libellé	Accessoires billards	Parking	Adhésions	Autres	Divers

DEPENSES ESPECES

Date	Libellé	Achat Boissons	Nourriture	Parking	Logistique	Autres

FIN DES DISPOSITIONS FINANCIERES D'OCTOBRE 2023

BUDGET 2023

	Réalisé 2019/20	Réalisé 2020/21	Réalisé 2021/22	Budget 2022	Budget 2023	
Adhésions	11242,00	7074,00	2731,00	2650,00	7350,00	45 licenciés à 150 € + 6 à 100 €
Autres produits	3872,75	871,00	3837,00	2130,00	2700,00	
Bar	2121,45	183,00	1096,00	500,00	1200,00	
Accessoires billards	-58,80	-86,00	303,00	50,00	150,00	
Location billard	228,00	10,00	172,00	50,00	100,00	
Parking	-49,50	10,00				
Sponsoring	500,00	0,00	738,00	780,00	500,00	
Subvention	1131,60	754,00	1528,00	750,00	750,00	
Frais des compétitions	-2470,00	-138,00	-1922,00	-2100,00	-3350,00	Aumentation des frais du fait des
Frais de route	-661,10	-50,00	-681,00	-700,00	-1100,00	nouvelles méthodes de compétitions
Frais de reception	-732,50		-500,00	-400,00	-600,00	et de l'augmentation des frais
Rembt repas arbitre	-80,80	-76,00	-123,25	-200,00	-350,00	de remboursement
Remboursement repas joue	-995,60	-12,00	-617,00	-800,00	-1300,00	
Divers	-2810,59	-1342,00	-2031,00	-3585,00	-2785,00	
Clés et Cautions	165,00	55,00		-50,00	-50,00	
Frais de banque	-15,10	-32,00	-34,00	-35,00	-35,00	
Frais de manifestation	-407,45			-300,00	-300,00	
Logistique	-323,16	-64,00	-73,00	-300,00	-300,00	
Nettoyage	-460,00			-800,00		
Téléphone	-780,56	-696,00	-781,00	-800,00	-800,00	
Assurance	-716,09	-745,00	-783,00	-800,00	-800,00	
Divers	-273,23	140,00	-360,00	-500,00	-500,00	
Investissements	-7020,95	-261,00	-3461,00	-5750,00	-3950,00	
Polos	-874,13	15,00		50,00		
Refection tapis billards	-1665,00		-3263,00	-3600,00	-1500,00	Refection des 3 * 3m20 et 2m80 abimé
Refection bandes	-2348,00					
Travaux	-697,20			-500,00	-250,00	
Formation	-252,00			-400,00	-400,00	
Nourriture						
Achat petit matériel	-904,75	-248,00	-157,00	-1000,00	-1500,00	ordi, imprimante, matériel billard
Communication	-279,87	-28,00	-40,00	-300,00	-300,00	
Achat billards à trous						
RESULTAT de l'EXERCICE	2813,21	6204,00	-846,00	-6655,00	-35,00	